

RÉGIMES DÉMOGRAPHIQUES ET TERRITOIRE : les frontières en question

*Colloque international de La Rochelle
22 - 26 septembre 1998*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

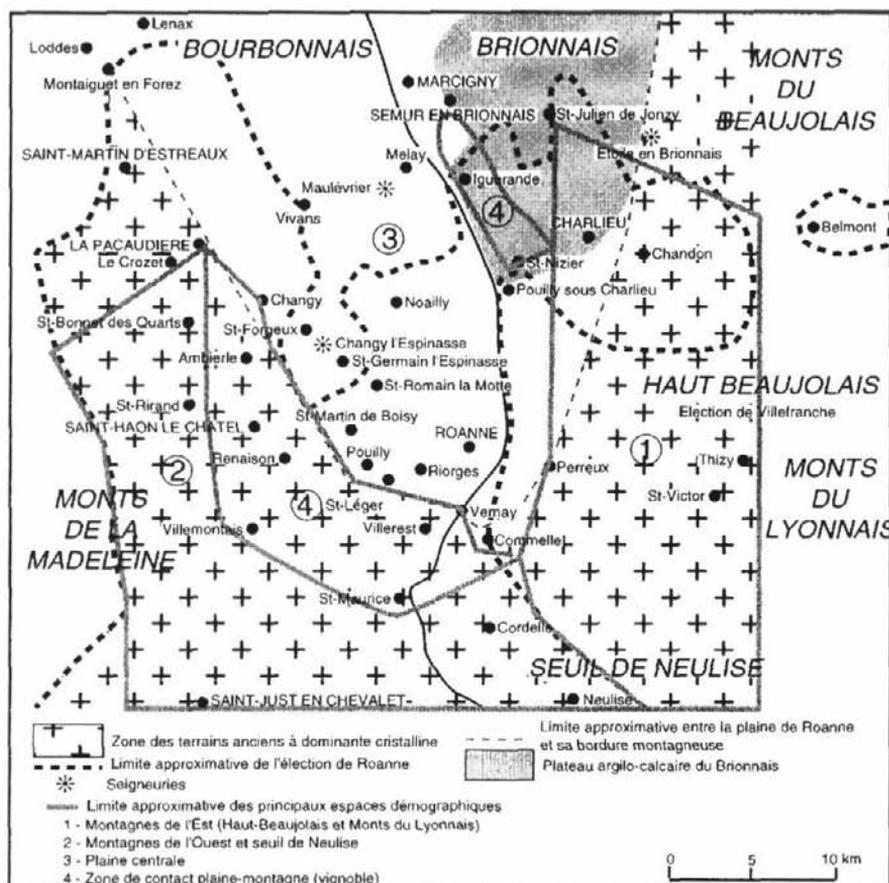
Espaces démographiques dans les campagnes du Centre-Est de la France au XVIII^e siècle : Le cas du Roannais

Serge DONTENWILL

Le Roannais est un petit pays qui s'est constitué et organisé sur un réseau de relations dans un rayon de 25 à 27 km autour de Roanne. Ce territoire correspond, au XVIII^e siècle, au nord de la province de Forez et ses abords beaujolais et bourguignons (Cretin, 1993).

Topographiquement cet espace territorial est formé par une plaine centrale drainée par la Loire, largement ouverte au nord en direction du Bourbonnais et du Nivernais, entourée ailleurs de montagnes : à l'ouest : les Monts de la Madeleine bordés par la Côte roannaise, au sud : le Plateau (ou Seuil) de Neulise, à l'est : les retombées occidentales des Monts du Lyonnais et du Beaujolais prolongées par le Plateau brionnais (cf. carte).

CARTE 1 : LE ROANNAIS-BRIONNAIS AU XVIII^e SIÈCLE



Considéré déjà comme *pays* dès la fin de l'ère préindustrielle, le Roannais n'en reste pas moins un espace encore largement divers et hétérogène (Houssel, 1979). Au XVIII^e siècle il est traversé par des limites administratives qui séparent, au nord, la Bourgogne (pays d'états) et la généralité de Lyon (pays d'élection), à l'est, l'élection de Roanne et celle de Villefranche. Situé au contact de la France du nord et de la France du midi, ce territoire est divers par ses caractères géographiques, les conditions de la vie économique et sociale, les traditions culturelles ainsi que par la démographie. C'est ce dernier aspect de la réalité roannaise d'Ancien Régime qui fait l'objet de cette étude.

On présentera d'abord les caractères de la démographie du pays roannais au XVIII^e siècle; on proposera ensuite quelques éléments d'interprétation qui peuvent rendre compte des spécificités démographiques locales. Afin de ne pas alourdir le propos, on se limitera aux campagnes.

1 - Le Roannais démographique au XVIII^e siècle : un espace hétérogène

La diversité dans la démographie du pays roannais apparaît à la fois dans le peuplement et les mouvements de population.

1.1 - Le peuplement à la fin du XVIII^e siècle

La qualité médiocre des sources ne permet pas d'aboutir à des résultats précis et indiscutables mais seulement à des ordres de grandeur acceptables. Toutefois en confrontant les données disponibles¹ on a pu évaluer la population rurale du Roannais géographique à environ 130000 habitants au maximum pour une superficie de quelque 2000 à 2200 km². La densité régionale se situerait donc autour de 60 habitants par km², soit un peu plus que la moyenne nationale².

Cette population est inégalement répartie. Le calcul des densités locales présente quelques difficultés, d'abord en raison du caractère souvent approximatif des chiffres de population, ensuite à cause de la nécessité de raccorder les surfaces des communes actuelles à celles des paroisses d'Ancien Régime. On a procédé autant que faire se pouvait aux ajustements nécessaires.

Le classement par densités des 154 localités pour lesquelles on dispose de données fiables a été effectué en fonction de leur localisation à l'intérieur du Roannais. Le tableau 1 en rassemble les résultats³.

¹ Pour le Brionnais (partie bourguignonne du Roannais), en 1786, Archives départementales (Abrégé A.D.) de la Côte d'Or L 496 et aussi LAMARRE, 1983.

Pour l'élection de Roanne, en 1785, A.D. Loire C 31; l'évaluation est faite d'après la méthode MESSANCE : niveau des naissances x 25 (MESSANCE, 1766)

Pour l'arrondissement de Roanne, recensement de 1806, A.D. Loire 47 M 4.

² On peut évaluer la densité rurale de la France à la fin du XVIII^e siècle à environ 50 habitants au km² (DUPAQUIER, 1988).

³ Références pour le calcul des densités paroissiales :

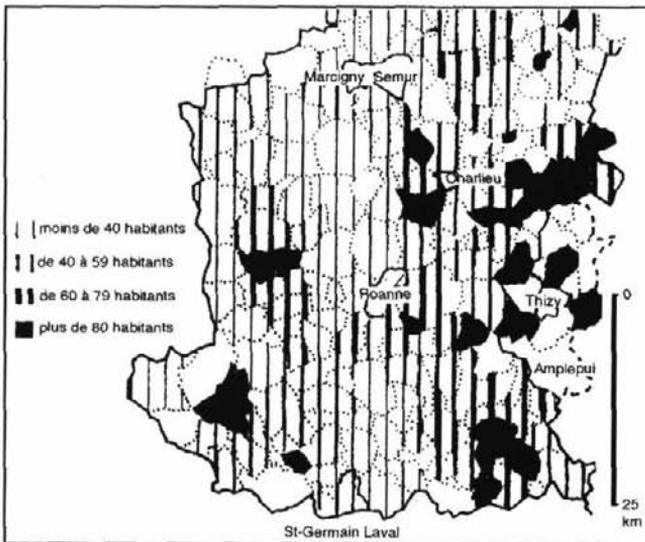
- Dénombrement Amelot : A.D. Côte d'Or L 496 (LAMARRE, 1983)

- Recensement de 1801 pour le Brionnais : A.D. Saône et Loire M 3423

- Recensement roannais de 1806 : A.D. Loire 47 M 4 confronté aux données statistiques de 1785: A.D. Loire C 31

TABLEAU 1 : DENSITÉS ET LOCALISATION DES COMMUNAUTÉS RURALES EN ROANNAIS À L'AUBE DU XIX^E SIÈCLE

Zone géographique	Nombre de localités selon le nombre d'habitants au km ²				
	<40	40 à 59	60 à 79	>80	Totaux
Plateau brionnais et zones limitrophes	7	12	10	5	34
Bas-Brionnais (plaine de la Loire)	10	3			13
Montagnes et collines de l'est (Haut-Beaujolais, Monts du Lyonnais)	1	10	13	16	40
Plaine de Roanne et abords immédiats	13	7	6	1	27
Côte roannaise		2	6	2	10
Montagnes de l'ouest et plateau de Neulise	12	11	1	2	26
Abords de la plaine du Forez	3	1			4
Totaux	46	46	36	26	154

 CARTE 2 : DENSITÉS RURALES À L'AUBE DU XIX^E SIÈCLE EN ROANNAIS : NOMBRE D'HABITANTS AU KM² D'APÈS LES RECENSEMENTS


Le caractère inégal et contrasté du peuplement apparaît clairement (fig. 2). Le seuil de 60 habitants au km² permet de distinguer d'emblée les zones de forte densité et les autres.

Parmi les zones les moins peuplées on trouve sans grande surprise les montagnes de l'ouest et du sud (Monts de la Madeleine, plateau de Neulise) où les conditions naturelles sont difficiles : relief accidenté, sols ingrats, climat rude. 23 communautés sur les 26 situées

dans cette zone ont des densités inférieures à 60 habitants au km². On peut rapprocher de cet espace quelques communautés du Haut-Brionnais, à l'est de Saint-Julien.

Plus surprenant est le cas des plaines qui s'étendent le long de la Loire, de Roanne au nord de Marcigny. Apparemment plus favorisées par les conditions naturelles (sols généralement plus riches et moins pénibles à travailler, circulation plus facile), les paroisses de plaine comptent parmi les moins densément peuplées. Sur les 46 localités classées dans la catégorie des densités inférieures à 40 habitants au km², 23 sont situées dans cette zone.

Les *paroisses fortement peuplées* se trouvent situées au contact de la plaine et de la montagne, plus particulièrement sur la Côte roannaise, ce qui paraît logique. Mais on les trouve aussi dans les montagnes de l'est, particulièrement en Haut-Beaujolais. 16 localités sur les 26 dont la densité est supérieure à 80 habitants au km², sont situées dans cette zone montagneuse. Or, tous les témoignages de l'époque insistent sur la médiocrité des conditions naturelles. On peut citer par exemple les *Mémoires sur le Haut-Beaujolais* de l'inspecteur des manufactures Brisson daté de 1770 : «Lorsqu'on avance (dans la montagne) on ne voit bientôt plus qu'un pays maigre, froid où le raisin ne peut murir... Chaque cultivateur est réduit aux seuls engrais que sa basse-cour peut lui fournir; leur transport au haut d'un terrain escarpé, l'âpreté de ce même terrain qui n'a point de profondeur, les pointes de rochers perçant la terre partout... ce sont autant d'inconvénients si frappants qu'il suffit de les exposer pour faire sentir les difficultés...» (Brisson, 1770).

A la lumière de ces observations on peut déjà constater que les conditions naturelles sont loin de rendre compte à elles seules des inégalités de peuplement. Il faudra faire appel à d'autres éléments d'explication.

Les espaces démographiques ne se définissent pas seulement par les densités, mais aussi par les mouvements de population qui révèlent eux aussi des situations diverses.

1.2 - Les mouvements de population à la fin du XVIII^e siècle

1.2.1 - Les mouvements naturels

On dressera d'abord un *rapide bilan* des tendances des mouvements naturels grâce à des données statistiques : le relevé des baptêmes, mariages et sépultures, pour les paroisses de l'élection de Roanne durant la période 1776 à 1785⁴.

Le bilan démographique porte sur 87 bourgs et paroisses rurales. Malgré la brièveté de la période d'observation, les tendances de l'évolution apparaissent clairement à travers le solde du mouvement naturel. On a regroupé les localités dans trois catégories :

- catégorie 1 : localités fortement excédentaires (nombre moyen des sépultures inférieur aux trois quarts du nombre moyen des baptêmes);
- catégorie 2 : localités moyennement ou faiblement excédentaires (nombre moyen des sépultures égal ou supérieur aux trois quarts du nombre moyen des baptêmes);
- catégorie 3 : localités déficitaires.

Les résultats figurent dans le tableau 2.

On constate, là encore, des situations très diverses. Si dans la majorité des paroisses le bilan démographique naturel est légèrement positif, il existe aussi des cas où l'excédent est élevé (17) et d'autres où le solde démographique est négatif.

⁴ A.D. Loire C31

TABLEAU 2 : PAROISSES DE L'ÉLECTION DE ROANNE CLASSÉES SELON LE SOLDE DU MOUVEMENT NATUREL (1776-1785)

Localisation géographique	Nombre de paroisses par catégorie			Totaux
	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	
Montagnes et collines de l'est	7	17	4	28
Montagnes de l'ouest et Plateau de Neulise	8	16	3	27
Côte roannaise et prolongements	2	4	3	9
Plaine de Roanne et abords immédiats		10	13	23
Totaux	17	47	23	87

Ce bilan appelle quelques commentaires.

Le cas des *paroisses déficitaires* dont l'évolution est à contre-courant de l'évolution générale vers une croissance modérée de la population mérite une attention particulière. On examinera les paroisses de Riorges et Mably situées dans la plaine, à proximité de la ville de Roanne.

Riorges est une localité modeste, peuplée d'environ 400 habitants à la veille de la Révolution. Le solde négatif cumulé du mouvement naturel pour la période 1700-1769 s'élève à 158 unités, ce qui correspond à un bon tiers de la population paroissiale. Devenu plus faible à cette dernière date, le déficit perdure néanmoins jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

Mably est une paroisse un peu plus importante, peuplée de 700 à 800 habitants à la fin du XVIII^e siècle. La fragilité démographique de cette localité est nette : de 1760 à 1785 le solde négatif cumulé du mouvement naturel s'élève à 91 unités.

Les *paroisses excédentaires* sont généralement situées dans les zones de collines et de montagnes qui entourent la plaine centrale.

Saint-Victor-sur-Rheins, paroisse située dans la montagne beaujolaise près de Thizy, en est un bon exemple. A la fin du XVIII^e siècle la population s'élève à environ 800 à 900 habitants. L'excédent régulier des baptêmes sur les sépultures se traduit par un solde positif cumulé de 191 unités pour la période 1765-1785.

Le cas de Cordelle, situé sur le Plateau de Neulise, est analogue, avec un solde positif encore plus marqué : pendant la décennie 1776-1785 ont été enregistrés 390 baptêmes et 257 sépultures. L'excédent s'élève donc à 133 unités⁵.

Dès lors se pose la question de savoir quel est le rôle respectif de la fécondité et de la mortalité dans ces différents bilans.

Comme on le sait, dans le régime démographique que par commodité on qualifie de « type ancien », la *fécondité* dépend de l'âge au mariage et du nombre de naissances dans le mariage étant donnée l'extrême rareté des naissances illégitimes dans les campagnes.

Le tableau 3 rassemble les données qui permettent d'estimer la fécondité pour les 4 paroisses de référence⁶.

⁵ Les estimations du nombre d'habitants ont été faites pour Riorges, Mably et Cordelle d'après le nombre des naissances (A.D.Loire C 31) et le tableau des propriétaires et habitants (A.D.Loire C. 69 et C 81). Pour Saint-Victor on a utilisé un rôle de taille de 1784 (A.D.Rhône 4 C 264 et 4 C 265).

Les baptêmes et sépultures ont été évidemment relevés sur les registres paroissiaux déposés dans les mairies. Le choix des paroisses a été effectué en fonction de leur position géographique ainsi que de la qualité de la source.

Compte tenu du léger décalage chronologique des périodes considérées, on peut considérer que les chiffres sont très proches : un âge au premier mariage pour les femmes entre 24 et 27 ans en moyenne et des intervalles entre les naissances autour de 2 ans. Il apparaît donc que la fécondité ne peut pas être retenue comme le facteur décisif pour expliquer les différences de situation.

TABLEAU 3 : INDICATEURS DE FÉCONDITÉ DANS 4 PAROISSES DU ROANNAIS

Paroisses	Localisation	Age au premier mariage				Intervalles proto- et intergénésiques pour les 5 premières naissances
		Période	Nbre d'actes	Hommes	Femmes	
Riorges	Plaine roannaise	1769-1780	53	28	27	24 mois 1/3
Mably	Plaine roannaise	1750-1770	65	25	24	24 mois
Saint-Victor	Montagnes de l'est	1765-1785	142	27	25	24 mois 1/3
Cordelle	Plateau de Neulise	1776-1785	63	25	24	non calculé

Il n'en est pas de même pour la *mortalité* si on se réfère aux mêmes exemples. On le constate en examinant le quotient de mortalité infantile et la proportion de veufs et de veuves parmi les mariés comme le montre le tableau 4⁷.

TABLEAU N°4 : INDICATEURS DE MORTALITÉ

Paroisse	Localisation	Mariages et remariages			Mortalité infantile		
		Période	Mariages	% Veufs Veuves	Période	Bapt.	Quot mortal. infant.
Riorges	Plaine roannaise	1749-80	322	24	1770-85	275	33,3%
Mably	Plaine roannaise	1760-85	404	27,5	1775-85	302	32,8%
Saint-Victor	Mont. de l'est	1771-85	246	12,2	1774-85	449	21,3%
Cordelle	Plateau de Neulise	1776-85	226	10	1776-85	340	18,0%

A la lumière de ces résultats il est possible d'esquisser une typologie des situations démographiques d'après le mouvement naturel en fonction de trois critères : fécondité, mortalité et bilan naturel. On observe une opposition entre la plaine où la démographie est fragile

⁶ Données obtenues par le dépouillement des registres paroissiaux pour les périodes considérées. Le calcul des intervalles intergénésiques a été effectué grâce à la reconstitution de familles complètes pour trois paroisses : Riorges (1745-1768) 70 familles, Mably (1765-1781) 32 familles, Saint-Victor (1764-1780) 79 familles.

⁷ Toujours d'après les registres paroissiaux.

(fécondité élevée mais forte mortalité qui aboutit à un solde négatif du mouvement naturel) et un pourtour montagneux plus solide (forte fécondité et mortalité modérée avec un solde positif du mouvement naturel assurant théoriquement une croissance de la population).

Ajoutons que dans le premier type on relève de nombreux mariages sans descendance sur place (41 % des mariages à Mably et 35,3 % à Riorges) alors que la proportion est nettement plus faible dans le second type (27,8 % à Saint-Victor), cela pendant la période 1765-1780. Ces différences ne peuvent s'expliquer que par des déplacements de population.

1.2.2- Les mouvements migratoires

La relative stabilité des sociétés d'Ancien Régime n'exclut pas des déplacements de population : des mouvements migratoires interviennent dans les niveaux de peuplement en atténuant, en amplifiant ou en annulant les mouvements naturels.

Faute de dénombrements fiables il a fallu se contenter de relever l'évolution du nombre des naissances et des mariages pour estimer l'évolution du peuplement et examiner le rapport entre mouvement démographique naturel et migrations.

Le dépouillement des actes de baptêmes et de mariages des paroisses de référence a donné les résultats regroupés dans le tableau 5.

TABLEAU 5 : EVOLUTION DU NOMBRE DES BAPTÊMES ET MARIAGES DANS LA DEUXIÈME MOITIÉ DU XVIII^E SIÈCLE

Paroisse	Localisation	Comparaison entre les périodes	Nombre moyen annuel des mariages	Nombre moyen annuel des baptêmes
Riorges	Plaine roannaise	1750-59	4,3	14,1
		1776-85	6	18,4
Mably	Plaine roannaise	1750-56	8,3	35,5
		1776-85	10	28
Saint-Victor	Montgnes de l'est	1765-70	5	28,6
		1776-85	9	37,8
Cordelle	Plateau de Neulise	1750-60	8	40
		1775-85	10	43
Crémeaux	Montagnes de l'ouest	1746-49	9	46
		1776-85	10	43

On observe que les évolutions ne sont pas toujours concordantes. Dans la plaine roannaise, par exemple, on assiste à une croissance démographique à Riorges, une stagnation, voire une régression à Mably alors que les deux paroisses ont un solde naturel négatif. Il apparaît que l'immigration a annulé, et même au delà, le déficit démographique de Riorges et a probablement atténué celui de Mably. Dans les paroisses du pourtour montagneux on constate logiquement une forte croissance à Saint-Victor. Il n'en est pas de même à Cordelle ou à Crémeaux où le solde naturel est pourtant largement positif. Il semble bien que dans ces deux dernières localités le solde naturel ait été pratiquement annulé par l'émigration comme si ces paroisses avaient atteint un niveau de peuplement impossible à dépasser sans difficultés⁸.

⁸ Les données sont toujours tirées des registres paroissiaux. On a ajouté l'exemple de Crémeaux, grosse paroisse d'environ 1000 habitants, bien représentative des Monts de la Madeleine.

Les actes de mariage, en dépit des réserves qu'on peut faire sur la valeur de cette source, constituent un indicateur de mobilité démographique. Le tableau 6 permet de comparer les apports extérieurs au moment du mariage pour trois paroisses.

TABLEAU 6 : ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ÉPOUX D'APRÈS LES ACTES DE MARIAGE

Paroisse	Période	Origine géographique			Nombre des mariés
		de la paroisse	d'une localité proche	d'autres localités	
Riorges	1769-80	44,1%	17,1%	38,7%	111
Mably	1755-85	54,9%	18,2%	27,0%	543
Saint-Victor	1764-85	57,4%	22,4%	20,2%	308

Les chiffres montrent que la mobilité des populations est plus grande dans la plaine roannaise où les mariés non originaires de la paroisse représentent une proportion importante, voire majoritaire, cela surtout si on s'attache aux époux venus de paroisses éloignées, au delà des habituelles relations matrimoniales de proximité entre localités voisines.

L'importance de cette mobilité démographique est probablement supérieure à ce qu'indiquent les actes de mariage dans certaines paroisses de la plaine. On peut s'en rendre compte à Saint-Germain-Lespinasse, situé à une douzaine de km. au nord-ouest de Roanne. Pour cette localité on dispose d'une source privilégiée : le dénombrement de 1792, fait pour l'assiette de la contribution mobilière⁹. Le document indique notamment l'origine géographique de 365 adultes et adolescents (sur une population totale de quelque 600 habitants) établis dans cette localité :

- natifs de la paroisse : 119
- originaires d'une paroisse proche : 220
- originaires d'une paroisse lointaine : 26

Certes, beaucoup de résidents non natifs de Saint-Germain viennent de localités proches. On observe surtout qu'un tiers seulement des adultes et adolescents recensés sont natifs du lieu. Les résidents venus de l'extérieur appartiennent surtout à des catégories sociales généralement mobiles et instables comme les locataires, journaliers, domestiques, qui ne s'installent pas obligatoirement à Saint-Germain pour une longue période.

Quoiqu'il en soit, il apparaît clairement que la diversité des situations démographiques en Roannais résulte de l'influence combinée des densités, des tendances du mouvement naturel et des mouvements migratoires qui viennent éventuellement corriger les effets du mouvement naturel.

Après ce constat on présentera des éléments d'analyse et d'interprétation qui permettront de distinguer des espaces démographiques spécifiques.

⁹- Document déposé à la mairie de Saint-Germain-Lespinasse.

2 - Analyses et interprétation : vers la détermination d'espaces démographiques spécifiques en pays roannais

2.1 - Essai d'interprétation des éléments de diversité de la démographie roannaise au XVIII^e siècle

2.1.1 - Les témoignages du temps

Les observateurs du XVIII^e siècle n'étaient pas indifférents devant les situations démographiques comme le montrent les procès verbaux d'enquêtes, les commentaires qui accompagnent certains dénombrements ou les cahiers de doléances de 1789. Trois séries d'explications sont généralement avancées par les contemporains.

a - Les conditions naturelles

Il s'agit des caractères physiques tels que relief, sols, climat etc... mais aussi de ce qu'on peut qualifier de conditions écologiques. A propos des montagnes de l'ouest et du sud sont habituellement évoqués le relief accidenté, la mauvaise qualité des sols, la rudesse du climat, facteurs répulsifs peu favorables à une forte densité de population. Le cahier de doléances de Saint-Bonnet-des-Quarts, dans les Monts de la Madeleine, décrit un « terroir des plus stériles en haute montagne et rochers ». Sur le cahier de Saint-Priest-la-Prugne, dans la montagne bourbonnaise, on peut lire : « Le terroir est si mauvais et si stérile, si bien qu'il empoisonne la semaille ... La vérité est que le terrain ne vaut rien du tout puisque nous semons qu'une partie d'iceluy et que nous cueillons qu'au deuxième et troisième grain tout au plus » (E. Fournial et J.P. Gutton, 1974).

Les quelques ressources qui viennent s'ajouter à une agriculture très médiocre (exploitation des forêts, fabrication de sabots) ne permettent pas d'absorber les excédents du mouvement démographique naturel de sorte que l'émigration est indispensable. Déjà à la fin du XVIII^e siècle certains curés constataient que « les hommes et les garçons vont dans les provinces étrangères où ils vont gagner leur vie et celle de leurs femmes et enfants »¹⁰.

L'environnement malsain est souvent évoqué pour expliquer la mauvaise situation démographique des paroisses de plaine. Le curé de Noailly, localité située dans une zone de basses collines au nord-ouest de Roanne, observe que « la diminution (de la population) est causée par les fréquentes maladies de pourpre qui arrivent souvent dans la paroisse ... (située) près de marécages de mauvaise qualité »¹¹.

Dans le Brionnais on évoque « la qualité des eaux ». On précise que « les pays bas ou couverts, ceux coupés par un grand nombre d'étangs ou sujets au débordement des rivières, étant plus marécageux, l'air y est toujours plus malsain et c'est là que règnent les maladies les plus nuisibles à la population ». On oppose à ces zones de plaine « l'air vif et sain des pays situés en montagne ou à mi-côtes, la salubrité de leurs eaux... qui entretiennent une population plus considérable »¹². Ces observations rejoignent celles de l'inspecteur général des manufactures Brisson : comparant la situation saine, à cet égard, des montagnes du Haut-Beaujolais, celui-ci constate que : « Dans la plaine il y a plus de fièvres intermittentes, souvent continues et des dissenteries toutes produites par beaucoup de corruption que les eaux lourdes et peu actives n'ont point entraînée » (Brisson, 1770).

¹⁰ - Réponse du curé de Saint-Just-en-Chevalet à l'enquête de l'intendant de Lyon Lambert d'Herbigny (1698) A.D. Rhône 1 C 5.

¹¹ - Enquête d'Herbigny, 1698, A.D. Rhône 1 C 5.

¹² - Commentaire qui accompagne un dénombrement de 1785, A.D. Côte d'Or, C 45.

Ainsi les mauvaises conditions physiques limiteraient les niveaux de peuplement des zones de montagne et les facteurs écologiques contribueraient à la surmortalité relative des paroisses de plaine.

b - Le « tempérament des habitants »

Par cette expression les observateurs du XVIII^e siècle définissent deux réalités : d'abord des particularités dans le comportement démographiques, ensuite le genre de vie et le type de production agricole qui lui est lié.

Le comportement démographique original de certaines paroisses des Monts de la Madeleine est mis en évidence par les curés lors de l'enquête d'Herbigny de 1698. A Saint-Just-en-Chevalet, par exemple, il paraît que « les femmes sont très fécondes et depuis peu d'années il y en a une qui a fait cinq enfants en deux couches qui sont arrivées en dix mois ». Sans atteindre ce cas extrême, il semblerait que cette population de zone de montagne fût particulièrement prolifique de sorte que beaucoup de natifs « vont s'établir et mourir ailleurs car il y a dans les registres trois baptêmes pour un enterrement »¹³. Cette forte fécondité, sans doute exagérée par le curé, contribuerait à expliquer l'excédent démographique des localités situées dans les Monts de la Madeleine, tandis que l'émigration serait à l'origine d'une sous-mortalité relative.

Ailleurs on parle de la « différence des tempéraments entretenue et pour ainsi dire héréditaire dans les habitants suivant le genre de culture exigée par la qualité du sol » et on précise que « les pays de vignoble demandant plus de bras, un travail plus actif en toutes saisons se distinguent par une population bien supérieure à celle des autres pays »¹⁴. Cela expliquerait naturellement les fortes densités de la Côte roannaise, zone de viticulture au contact entre la plaine et la montagne. Effectivement dans ce cas on entendait par « tempérament » les genres de vie et les activités dominantes qui se rattachent finalement à la vie économique.

c - Les conditions socio-économiques

Elles apparaissent comme un élément d'explication particulièrement important. Les observateurs du XVIII^e siècle insistent sur deux facteurs principaux pour rendre compte à la fois des différences dans les densités et dans les tendances de l'évolution.

Il s'agit d'abord des structures foncières, donc de la répartition de la propriété du sol. Déjà dans les réponses à l'enquête d'Herbigny, à la fin du XVII^e siècle, les curés établissaient un lien entre la situation démographique et le mode de faire-valoir, lui-même tributaire de la structure foncière. Ainsi le faire-valoir indirect par des grangers peu stables, dépendant de propriétaires rentiers souvent citadins, serait un facteur de fragilité démographique. Plusieurs exemples de paroisses situées dans la plaine proche de Roanne le montrent.

A Lentigny, « la plupart des habitants ne pouvant vivre de leurs biens sont allés grangers dans d'autres paroisses. Les autres ont vendu ou les créanciers les ont fait vendre. »

A Parigny, situé sur la rive droite de la Loire en face de Roanne, la diminution de la population est expliquée entre autres par « la stérilité obligeant les habitants à vendre les biens dont les bourgeois sont en possession ».

A Villerest, localité viticole située au sud de Roanne, les terres appartiennent surtout à des forains : « ne restent que des grangers ainsi que des vigneron et des locataires particulièrement misérables dont le nombre diminue »¹⁵.

¹³ A.D. Rhône, I C 5.

¹⁴ A.D. Côte d'Or, C 45 (1786).

¹⁵ Citations tirées de l'enquête d'Herbigny, A.D. Rhône, I C 5.

Un lien est effectivement établi entre, d'une part, les progrès du faire-valoir indirect avec une certaine concentration des propriétés au profit de rentiers du sol, et, d'autre part, une fragilisation de la situation démographique.

L'autre facteur souvent avancé pour expliquer les situations démographiques est l'existence d'activités annexes qui viennent compléter les ressources d'une agriculture insuffisante. C'est le cas du travail textile en Haut-beaujolais qui a permis à ces populations des montagnes de l'est de se maintenir et même de croître malgré les conditions naturelles difficiles. L'inspecteur général des manufactures Brisson l'explique clairement : « L'indigence que l'agriculture eût laissée est bannie par l'industrie... La navette et le rouet donnent à la fin de la semaine un pain que la bêche et le soc ne donneraient qu'à la fin de l'année. Sans les manufactures, les habitants de nos montagnes seraient obligés de s'expatrier... Ne vaut-il pas mieux que nos paysans cultivant nos terres à proportion de ce qu'ils peuvent espérer cherchent dans l'emploi du chanvre et du coton le surplus de leurs besoins, demeurent dans leurs cabannes, y retiennent les enfants et les y habituent à recueillir les fruits des bonnes moeurs et d'un honnête travail » (Brisson, 1770).

2.1.2 - Précisions complémentaires

En prolongeant les observations des commentateurs du XVIII^e siècle on peut effectivement constater qu'il y a un lien entre le système productif, l'environnement (les conditions écologiques) et la démographie.

On observe ainsi que la plupart des paroisses de plaine proches de Roanne accumulent les faiblesses démographiques (densité généralement inférieure à 40 habitants au km², déficit du mouvement naturel). Ces paroisses sont aussi celles où domine le faire-valoir indirect avec une population relativement instable de grangers et surtout de journaliers et domestiques.

Pourtant, à la réflexion, c'est moins le faire-valoir indirect ou la mobilité en eux-mêmes qui expliquent la démographie fragile de ces localités de plaine, mais le fait que ces paramètres sont le signe d'une certaine réalité économique qui a des liens avec la démographie. L'exploitation des grands domaines en faire-valoir indirect limite les densités (Dupâquier, 1974) tandis que les journaliers et domestiques, souvent célibataires, induisent une surmortalité relative par rapport à la natalité et cela malgré la forte fécondité des ménages.

Dans les paroisses excédentaires, situées le plus souvent dans les zones montagneuses, domine l'exploitation familiale en faire-valoir direct par de petits et moyens paysans propriétaires. Une population plus stable, mieux enracinée, un environnement plus sain, en atténuant les effets de la mortalité, favorisent l'excédent naturel. Toutefois la situation démographique est meilleure dans les montagnes de l'est où le travail textile permet des densités plus forte et une croissance significative tandis que dans les montagnes de l'ouest l'équilibre démographique est maintenu par l'émigration.

2.2 - Présentation des espaces démographiques du Roannais

En prenant en considération les différents critères on peut distinguer quatre espaces démographiques spécifiques à l'intérieur du Roannais (Figure 1).

2.2.1 - Les montagnes de l'est

La zone qui s'étend de Charlieu et Belmont jusqu'à l'est de Neulise bénéficie d'une situation démographique favorable puisqu'elle cumule forte densité, excédent naturel et possibilité d'émigration. C'est une zone de croissance démographique malgré les conditions naturelles difficiles car le solde positif du mouvement naturel peut être maintenu sur place, au moins en partie, grâce au travail textile qui vient compléter les ressources d'une médiocre agriculture de subsistance : « L'extrait de plusieurs registres mortuaires et baptistères de la

montagne fait pendant dix années m'a donné pour terme moyen ou vingt et un baptêmes pour treize enterrements, ou vingt huit baptêmes pour dix sept enterrements... Il paraît certain que la population augmente » (Brisson, 1770).

2.2.2 - Les montagnes de l'ouet et le Plateau de Neulise

Cette zone présente une situation ambiguë. D'un côté on y trouve des signes de bonne santé démographique, en particulier un excédent naturel régulier ; de plus, la population, constituée majoritairement de paysans propriétaires, est relativement stable. Mais la croissance est faible, voire nulle. Tout se passe comme si la population de ces montagnes aux conditions naturelles particulièrement difficiles ne pouvait dépasser un certain niveau de peuplement malgré quelques activités annexes (travail du bois). Cette zone est un foyer d'émigration.

2.2.3 - Les plaines de Roanne à Marcigny

Cet espace le long de la Loire est une zone démographiquement fragile et déprimée. La densité y est faible et le mouvement naturel le plus souvent déficitaire. Les conditions écologiques sont mauvaises et le système socio-économique limite le peuplement et entretient l'instabilité. Si les localités de la plaine maintiennent généralement le niveau de peuplement nécessaire à la mise en valeur de l'espace agricole, c'est grâce à l'immigration.

2.2.4 - La Côte roannaise et les retombées du plateau brionnais

Séparées par la plaine de Roanne, les paroisses qu'on a réunies dans cet ensemble ont pour point commun d'être situées dans des zones bordières, au contact de la plaine et de la montagne. Ce sont aussi des espaces consacrés pour l'essentiel à la viticulture où se mêlent faire-valoir direct et exploitation en vigneronnage. Les densités y sont élevées (plus de 60 habitants au km²) car la viticulture est un facteur de densification du peuplement. Mais le niveau de la population reste stable au cours du XVIII^e siècle.

Au delà de ces spécificités locales apparaît un contraste démographique essentiel entre la plaine centrale et son pourtour montagneux : paradoxalement la plaine où les conditions générales sont apparemment meilleures est démographiquement plus fragile que les montagnes « ingrates mais non répluses » (Houssel).

Conclusion

Au XVIII^e siècle le Roannais apparaît bien comme un espace divers dans les caractères de sa démographie. Cependant au delà de cette diversité les différentes communautés rurales tendent vers un certain équilibre qui se traduit par un phénomène de régulation. Celui-ci exprime la recherche d'un optimum de population en relation avec les ressources locales et les formes d'activité. C'est dire que le niveau de peuplement, donc le nombre de ménages, n'évolue guère là où existe la stabilité de l'emploi sans « ouverture des horizons de travail » (P. Léon). Comme l'écrit Cantillon : « Si le village continue dans la même situation de travail et tire sa subsistance en travaillant dans la même portion de terre, il n'augmentera pas dans mille ans en nombre d'habitants » (Cantillon, 1952). Ainsi tout un ensemble de facteurs régulateurs agissent dans le sens d'un effort, plus ou moins conscient, d'adaptation à des réalités économiques, sociales et écologiques. Mais cette adaptation se fait selon des modalités différentes suivant les lieux. Ainsi apparaissent plusieurs espaces démographiques avec leurs caractéristiques propres où interviennent, de façon variable, densité, mouvement naturel et migrations. Finalement les conditions géographiques peuvent jouer un rôle, mais c'est surtout en fonction des situations socio-économiques sur lesquelles se greffent les facteurs écologiques, que se dessinent les frontières entre des zones démographiques spécifiques à l'intérieur du Roannais.

Cela ne signifie pas que la démographie soit à la remorque de l'économie (Dupâquier, 1984), mais il paraît indéniable que localement les niveaux de peuplement sont en relation avec les conditions de la vie économique et sociale du groupe humain à une époque où les espaces sociaux demeuraient encore largement cloisonnés.

BIBLIOGRAPHIE

- BRISSON, 1770. Mémoires historiques et économiques sur le Beaujolais, Avignon, 283 p.
- R. CANTILLON, 1952. Essai sur la nature du commerce en général (réimpression de l'édition de 1755), Paris, I.N.E.D., 193 p.
- C. CRETIN et alii, 1993. Le Roannais, une région? un pays?, Université de Saint-Etienne, Centre d'études foréziennes, 315 p.
- J. DUPAQUIER, 1974, , in : Annales de démographie historique, pp. 31-43.
- J. DUPAQUIER, 1984, Pour la démographie historique, Paris, P.U.F., 188 p.
- J. DUPAQUIER et alii, 1988. Histoire de la population française, tome 2, De la Renaissance à 1789, Paris, P.U.F., 601 p.
- E. FOURNIAL et J.P. GUTTON, 1974, Cahiers de doléances de la province de Forez, Université de Saint-Etienne, Centre d'études foréziennes et Montbrison, Société La Diana, 2 vol., 577 p.
- J.P. HOUSSEL, 1979, La région de Roanne et le Beaujolais textile face à l'économie moderne, Université de Lille III, Service de reproduction des thèses, 2 vol., 329 et 379 p.
- C. LAMARRE, 1983, , in : Annales de Bourgogne, pp 64-98.
- L. MESSANCE, 1973, Recherches sur la population des généralités d'Auvergne, de Lyon, de Rouen et de quelques autres provinces et villes du royaume (réimpression de l'édition de 1770), Paris, I.N.E.D., 339 p.